BULLETIN D’ADHESION

Nom : {{etudiant.personne.nom}} Prénom : {{etudiant.personne.prenom}}

Téléphone : {{etudiant.personne.mobile}} Email : {{etudiant.personne.email}}

Adresse : {{etudiant.personne.adresse}}

Code Postal : {{etudiant.personne.codePostal}} Ville : {{etudiant.personne.ville}}

ci-après dénommé(e) l’Étudiant

Il a été préalablement rappelé que {{ param('nom') }}, association loi de 1901, a pour objet de compléter la formation théorique dispensée à [Nom Etablissement] par des applications pratiques en entreprise à vocation pédagogique.

Elle met en œuvre l'ensemble de ses moyens pour proposer à ses adhérents des missions pratiques conformément à son objet social.

Dans le respect du contrat d’association, l'Étudiant a vocation à bénéficier de l’activité de {{ param('nom') }}. Il certifie avoir accès à un exemplaire des Statuts et du Règlement Intérieur de {{ param('nom') }} et s’engage à s’y conformer. En complément des Statuts et du Règlement Intérieur, le présent bulletin d’adhésion a pour objet de préciser les termes de la collaboration entre les parties signataires à la réalisation d'études et de missions que [Nom de la Junior] pourra confier à l'Étudiant au cours de sa scolarité.

# Article 1 : OBLIGATIONS DE l'ÉTUDIANT VIS-A-VIS DE {{ param('nom') }}

L'Étudiant a pour obligation de fournir les documents nécessaires à la constitution et à la mise à jour de son dossier étudiant. Il atteste être étudiant de l’établissement [Nom de l’établissement] et s'engage à faire connaître à {{ param('nom') }} toute modification intervenant dans son cursus universitaire ou scolaire, ainsi que tout changement de coordonnées et informations pouvant faire évoluer son statut d’étudiant (adresse, téléphone, adresse e-mail, droits de sécurité sociale étudiante, etc.).

L'Étudiant s’engage à ne divulguer à des tiers aucune information obtenue lors de sa collaboration avec {{ param('nom') }}, en particulier les informations relatives à ses clients et à son organisation interne.

# Article 2 : SUIVI ADMINISTRATIF DES ETUDES

Chaque mission donnant lieu à une rémunération fera l’objet d’un Récapitulatif de Mission faisant référence à la Convention Client associée à la mission, précisant les rôles des deux parties durant la réalisation de la mission. Chaque mission réalisée en contrepartie d'une rémunération sera sanctionnée par la remise d'un Bulletin de Versement.

{{ param('nom') }} se réserve le droit de choisir les intervenants qui réaliseront les missions dont elle a la charge. L'Étudiant est libre d’accepter ou de décliner les missions qui lui seront proposées.

# Article 3 : COMMISSION NATIONALE DE L’INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

Les informations recueillies lors de l'inscription de l'Étudiant sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique, également après la perte de qualité de membre et en tant qu’ancien membre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'Étudiant bénéficie d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui le concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il convient de s'adresser au [Secrétaire Général]\* de [Nom de la Junior].

# Article 4 : PERTE DE L’ADHESION

En cas de non-respect par l'Étudiant de l’une de ses obligations, et plus généralement pour tout préjudice causé à [Nom de la Junior], cette dernière se réserve le droit de prendre à son encontre des mesures prévues par son Règlement Intérieur et ses Statuts.

À tout moment, l'Étudiant peut mettre fin à son adhésion de sa propre initiative. Il tiendra [Nom de la Junior] informée de sa décision dans un délai de 2 semaines. La cotisation éventuellement payée reste due.

Document fait à [Lieu de signature] en deux exemplaires, le {{ "now" | date('d/m/Y') }}

**{{etudiant.personne.nomFormel}}**

(signature)